

Législation musclée sur les richesses naturelles du Burundi

PANA, 19 septembre 2021 Bujumbura, Burundi - L'investissement économique de la semaine qui tire sa fin aura été marqué par l'analyse, en Conseil des ministres, d'un projet de loi portant révision du Code minier pour faire ressortir sa «façon plus claire», que les minerais et le sous-sol appartiennent à l'Etat burundais.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});